

**VILLE DE SCHEFFERVILLE
ORDONNANCE 2018-06-36**

**OBJET : AMÉLIORATION CONTINUE DU SYSTÈME DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA RÉGION DE
SCHEFFERVILLE : ACQUISITION D'UN CAMION DE MARQUE
DODGE RAM (2008)**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 8 de la Loi concernant la Ville de Schefferville (L.R.Q., 1990, chapitre 43), le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a renouvelé le mandat de Monsieur Ghislain Lévesque pour administrer, à compter du 15 décembre 2017, les affaires de la Ville de Schefferville ;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi concernant la Ville de Schefferville (1990, chapitre 43), l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance ;

ATTENDU QUE l'ordonnance 2018-06-33 autorise la réalisation du projet d'amélioration du système de gestion des matières résiduelles de la région de Schefferville, incluant les budgets pour la réalisation du dit projet;

ATTENDU QUE pour la bonne gestion des opérations du projet, il y a lieu de procéder à l'acquisition d'un camion usagé et que la ville désire conclure un marché avec l'entreprise portant le numéro 9248-9855 Québec Inc. désirant se départir d'un camion de marque Dodge Ram (2008) au montant de 16 250\$ plus taxes;

ATTENDU QUE les sommes sont disponibles à même le budget du projet pour un montant de 10 000\$, le montant résiduel de 7 062,50\$ étant puisé à même le fond de roulement qui sera remboursé su une période de deux ans;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que l'administrateur, agissant pour et au nom de la Ville de Schefferville, sous l'autorité de l'article 8 de la Loi concernant la Ville de Schefferville (1990, chapitre 43), autorise l'acquisition d'un camion de marque Dodge Ram (2008) au montant de 16 250\$ plus taxes, auprès de l'entreprise portant le numéro 9248-9855 Inc. et que Monsieur François Désy, directeur général et secrétaire financier soit autorisé à procéder à la signature de la transaction.

La présente ordonnance entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adoptée à Schefferville, le 22 juin 2018.



Ghislain Lévesque, administrateur